

54. — 27 MARS 1883. — *Loi concernant le budget de la dette publique pour l'exercice 1883 (1).* (Monit. du 29 mars 1883.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE. Le budget de la dette

publique, pour l'exercice 1883, est fixé à la somme de quatre-vingt-seize millions cinq cent dix-neuf mille cent dix-neuf francs quarante-sept centimes (fr. 96,519,119-47), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances, M. CHARLES GRAUX.)

Budget de la dette publique pour l'exercice 1883.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.			
SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.			
1 ^{re} SECTION. — Dette dont l'origine est antérieure au 1 ^{er} octobre 1830.			
Art. 1 ^{er} . Dette à 2 1/2 p. c. Intérêts . . .	5,498,990 78	»	
Art. 2. Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo . . .	80,598 14	»	
2 ^e SECTION. — Redevances dues au gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842.			
Art. 3. Redevance pour l'entretien du canal de Ter- neuzen et de ses dépendances	105,820 10	»	
Art. 4. Rachat des droits de fanal.	21,164 02	»	
3 ^e SECTION. — Dettes contractées depuis 1830.			
§ 1 ^{er} . — INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT.			
Art. 5. Emprunts à 4 p. c. de 1871 et capitaux qui y ont été ajoutés. Intérêts.	29,508,355 28		
Amortissement	3,639,268 41		
Art. 6. Emprunt à 4 p. c. de 1880 (2 ^e série). Intérêts.	5,388,760 »	6,062,355 »	
Amortissement	673,595 »		
Art. 7. Dette à 3 p. c. Intérêts	15,595,770 »		
Amortissement	906,718 »		
Art. 8. Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur ressources extraordi- naires à effectuer pendant l'année	3,000,000 »	»	
§ 2. — ANNUITÉS DIVERSES.			
Art. 9. Rente au nom de la ville de Bruxelles	300,000 »	»	

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1881-1882.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi. Séance du 28 février 1882, p. 433-435.

Session de 1882-1883.

Documents parlementaires. — Amendements du gouvernement. Séance du 28 novembre 1882,

p. 24-25. — Rapport. Séance du 14 février 1883, p. 122-125.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 15 mars 1883, p. 698-999.

SÉNAT.

Session de 1882-1883.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 17 mars 1883, p. 9.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 20 mars 1883, p. 110.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
Art. 10. Rente constituant le prix de cession du chemin de fer de Mons à Manage.	672,330	»	81,284,119 47
Art. 11. Quote-part de la Belgique du chef de la reprise de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale . . .	500,000	»	
Art. 12. Treizième annuité pour prix du matériel d'exploitation, etc., repris en exécution de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant . . .	612,000	»	
Art. 13. Annuité à servir jusqu'en 1929 inclusivement pour le service des obligations de 100 francs (4 liv. st.) de la Grande-Compagnie du Luxembourg.	599,800	»	
Art. 14. Annuité à servir jusqu'en 1934 inclusivement pour le service des obligations de 500 francs (20 liv. st.) de cette compagnie . . .	3,192,925	»	
Art. 15. Annuité à servir jusqu'en 1949 inclusivement pour le service des actions privilégiées de la même Compagnie . . .	285,200	»	
Art. 16. A. Annuité de 7,000 francs par kilomètre due sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'Etat antérieurement au 1 ^{er} janvier 1877. (Art. 33, § 1 ^{er} , de la convention du 1 ^{er} juin 1877.) . . .	5,391,169	»	
B. Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes. (Art. 33, § 2, et art. 37 combinés de la même convention.) . . .	2,587,761 12	492,908 88	
Art. 17. Loyer provisionnel à payer à la Société du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam, en exécution de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril 1880 (semestres au 1 ^{er} avril et au 1 ^{er} octobre 1883).	»	1,000,000	
Art. 18. Intérêt à 4 p. c. sur le prix de rachat du chemin de fer de Virton	»	590,200	
§ 3. — AUTRES CHARGES.			
Art. 19. Rente annuelle à 3 p. c., à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires.	42,287 74	»	
Art. 20. Minimum d'intérêt garanti par l'Etat. Loi du 20 décembre 1851 et lois subséquentes. (Ce crédit n'est point limitatif : les intérêts qu'il est destiné à servir pourront s'élever, s'il y a lieu, jusqu'à concurrence des engagements résultant de ces lois.) . .	485,000	»	
Art. 21. A. Frais relatifs au service : 1 ^o Des diverses dettes et annuités qui précèdent. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, etc.). fr. 100,000 » 2 ^o Des titres de la caisse d'annuités dues par l'Etat et visés par la trésorerie. 6,000 »	113,500	»	
B. Frais de surveillance à exercer sur les compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt, en exécution des conventions	7,500	»	
CHAPITRE II.			
RÉMUNÉRATIONS.			
Art. 22. Rémunération en matière de milice (crédit non limitatif)	3,200,000	»	
Art. 23. Pensions diverses	9,017,000	15,000	
		12,832,000	

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
Art. 24. Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du département des finances.)		600,000	
CHAPITRE III.			
INTÉRÊTS DE FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS.			
Art. 25. A. Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor . 1,250,000 »			
B. Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos . 3,000 »	1,253,000		
Art. 26. Intérêts des cautionnements des remplaçants dans la milice nationale	50,000		2,408,000
Art. 27. Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII), ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	1,100,000		
Total du budget de la dette publique. . . fr.	93,821,042 89	2,698,106 88	96,519,149 47

55. — 27 MARS 1883. — Arrêté royal.

— *Escaut. — Wateringue des « Oude en Nieuwe Schorren », à Saint-Amand.* (Monit. du 30 mars 1883.)

Léopold II, etc. Vu les arrêtés royaux des 9 décembre 1847, 5 août 1861 et 17 octobre 1878;

Sur la proposition de notre ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. Les propriétés connues sous le nom de *Oude en Nieuwe Schorren*, situées dans la vallée de l'Escaut, sur le territoire de la commune de Saint-Amand, et ayant un intérêt commun à l'exécution de travaux d'assèchement et d'irrigation, sont réunies en association de wateringue, sous la dénomination de *Wateringue des Oude en Nieuwe Schorren*.

ART. 2. La circonscription de cette wateringue est définitivement arrêtée telle qu'elle a été fixée, à titre provisoire, par décision de notre ministre de

l'intérieur, en date du 16 décembre 1882, et telle, en conséquence, qu'elle est figurée sur le plan et déterminée par le tableau visés par notre susdit ministre, sous cette même date du 16 décembre 1882.

ART. 3. Le règlement d'ordre et d'administration intérieure de la wateringue, adopté en assemblée générale du 15 janvier dernier, par les propriétaires ayant droit de vote et le bourgmestre du ressort, est approuvé, modifié, complété et visé par notre ministre de l'intérieur. Sous la date du présent arrêté, il se trouve dans le *Moniteur* du 30 mars 1883.

56. — 28 MARS 1883. — Loi contenant le budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1885 (1). (Monit. du 29 mars 1883.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Le budget du ministère de la

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1881-1882.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi. Séance du 28 février 1882, p. 433-440.

Session de 1882-1883.

Documents parlementaires. — Amendements du gouvernement. Séance du 28 novembre 1882, p. 24.
— Rapport. Séance du 14 décembre 1882, p. 43-45.
Annales parlementaires. — Discussion. Séances

des 26 janvier 1883, p. 296-310; 1^{er} février, p. 353-360; 2 février, p. 365-374; 8 février, p. 377-394; 9 février, p. 397-412, et 13 février, p. 414-428.
— Adoption. Séance du 13 février, p. 428.

SÉNAT.

Session de 1882-1883.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 13 mars 1883, p. 8.
Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 17 mars 1883, p. 90-96, et 20 mars, p. 97-103.
— Adoption. Séance du 20 mars, p. 103-104.